



ÉDITO

Face à cette crise qui n'en finit pas, l'équipe municipale reste à vos côtés, en espérant que vous et vos proches êtes épargnés. N'hésitez pas à nous contacter si besoin.

Mars-avril sont les mois dédiés au budget, la commission Finances et notre secrétaire en charge sont sur le pont pour élaborer un budget dit « équilibré et sincère ». Dès notre élection, j'ai demandé aux différents interlocuteurs institutionnels, aux services du Trésor Public notamment, de faire un bilan comptable afin de projeter nos comptes vers l'avenir sans assécher la trésorerie de la commune.

Nous héritons du précédent mandat d'une situation stable avec un excédent de fonctionnement à 100 000 €.

Cette somme qui peut paraître confortable n'est finalement que la résultante des ventes et des emprunts successifs depuis ces 20 dernières années. Elle n'est cependant pas suffisante.

En effet, les règles de trésorerie fixent cette réserve à l'équivalent de quatre mois de dépenses de fonctionnement soit 150 000 €. C'est une réserve de trésorerie qui amortit les dépenses imprévues mais surtout elle permet de régler les factures des projets subventionnés. Les subventions sont quant à

elles injectées dans les comptes à l'année n+1.

Le trésorier nous a fortement conseillé de combler ce déficit de trésorerie rapidement. Le budget 2021 a été adopté et voté vendredi 26 mars. Nous sommes d'ores et déjà en contact avec les organismes bancaires pour trouver une solution viable et pérenne pour les futurs projets de la commune.

A ce jour, l'ensemble de nos recettes couvre l'intégralité de nos dépenses « fixes » (soit 103%), nous laissant un pouvoir d'autofinancement très serré, donc aucune marge pour de nouveaux projets en l'état actuel. Force est de constater que Féricy ne dispose, à la marge, d'aucune source de financement autre que la dotation de l'État qui diminue régulièrement. Les ventes de foncier ont jusque-là participé très largement au financement des projets communaux mais cette source s'amenuise.

J'ai donc donné à la commission Finances les orientations suivantes :

- toute nouvelle dépense doit être financée ou autofinancée avec un retour sur investissement raisonnable;
- rédaction d'un plan de financement pluriannuel de nos projets réaliste et adapté à nos capacités de remboursement d'emprunts actuels et futurs;
- rédaction d'un plan de réduction des coûts de fonctionnement;

- un impôt maîtrisé et limité à l'indispensable;
- recherche de nouvelles sources de financement (emprunts, ventes, autres subventions...).

L'équipe municipale reste optimiste, nous avons bien l'intention de mettre tout en œuvre pour respecter nos engagements et nos investissements électoraux. J'ai sollicité nos différents représentants de l'État et de la Communauté de communes pour promouvoir nos projets. Ils ont tous répondu présents et je les en remercie, en espérant que nos actions conjointes porteront leurs fruits.

Dans notre prochaine lettre d'information, nous présenterons les premières esquisses de notre programme d'investissements pour notre village, qui se veut ambitieux mais réaliste.

Vous ne pouvez pas le manquer, le mur de l'enceinte du domaine a été démoli ! Un chantier bénévole est ouvert pour sa reconstruction, nous sommes déjà une quinzaine de bénévoles inscrits sur ce projet, l'association VirVolt nous rejoindra cet été. Si vous désirez vous investir dans une ambiance sympathique pour votre village, n'hésitez plus, adressez-vous sur le chantier ou en mairie vous êtes les bienvenus !

Bonne lecture à toutes et à tous.

Jean-Luc Germain
Maire de Féricy



BUDGET

Quel budget pour 2021 ?

Le budget primitif 2021 a été adopté lors du conseil municipal du 26 mars. Il a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant la qualité des services rendus aux Fériciens, de diversifier les sources de recettes, notamment en mobilisant des subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département chaque fois que possible, de poursuivre les travaux structurants pour la commune.

Vous pouvez consulter le budget détaillé en mairie sur simple demande.

Le budget se compose de deux sections : la section fonctionnement qui permet à la commune d'assurer le quotidien et la section investissement qui permet de financer les projets et de préparer l'avenir.

La section de Fonctionnement
équilibrée à hauteur de

721 744.11€

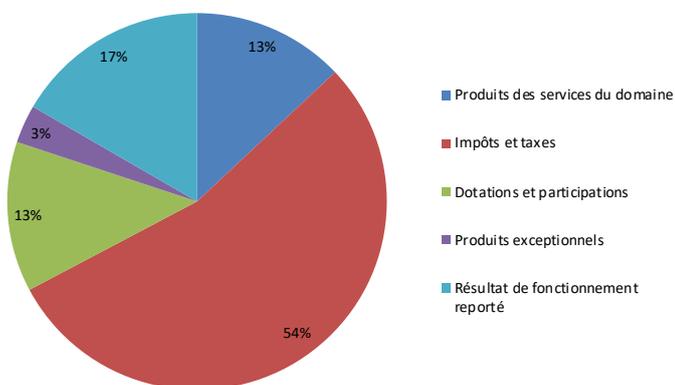
Les principales recettes sont :

1. les impôts et les taxes
2. les dotations et participations : DGF (Dotation globale de fonctionnement) et récupération partielle de la TVA sur certaines dépenses de fonctionnement de l'année 2019
3. les produits des services du domaine et revenu des immeubles : redevances d'occupation du domaine public, ventes de bois et de livres, remboursement du personnel de l'agence postale, subventions d'équipement
4. les produits exceptionnels : dons, subventions sur certaines opérations spécifiques et l'excédent de fonctionnement de l'année 2020

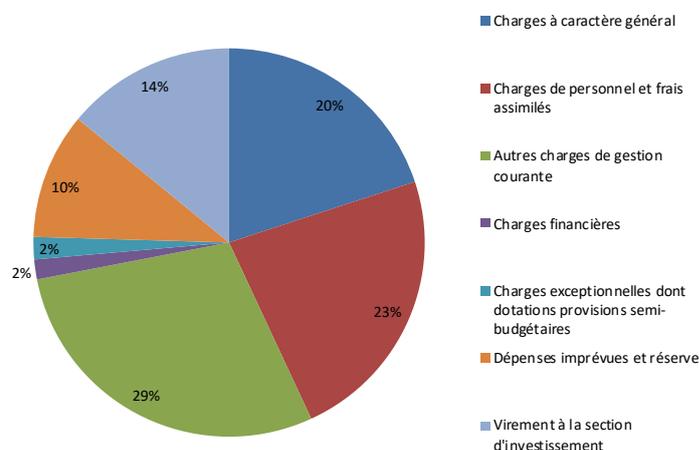
Les principales dépenses sont :

1. les charges de personnel et les frais assimilés
2. les charges à caractère général : électricité, eau, téléphonie, internet, combustibles, carburant, affranchissement, assurances entretien des bâtiments et du matériel, etc.
3. les autres charges de gestion courante : indemnités des élus, participations au RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) et aux syndicats intercommunaux, subventions aux associations
4. les charges financières : intérêts des emprunts en cours
5. les charges exceptionnelles : créances douteuses, secours exceptionnel, etc., et une part d'autofinancement de l'investissement

Recettes prévisionnelles de fonctionnement



Dépenses prévisionnelles de fonctionnement



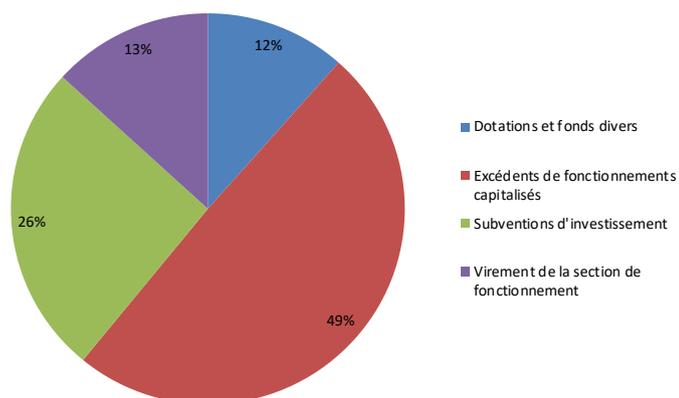
Les principales recettes sont :

1. les excédents de fonctionnement capitalisés : financement du déficit d'investissement 2020 par l'excédent de fonctionnement 2020 et restes à réaliser des recettes d'investissement attendues en 2020 mais non perçues au 31/12/2020
2. les subventions d'investissement
3. les dotations et les fonds divers : récupération partielle de la TVA sur certaines dépenses d'investissement de l'année 2019 et taxe d'aménagement
4. une part d'autofinancement par le fonctionnement

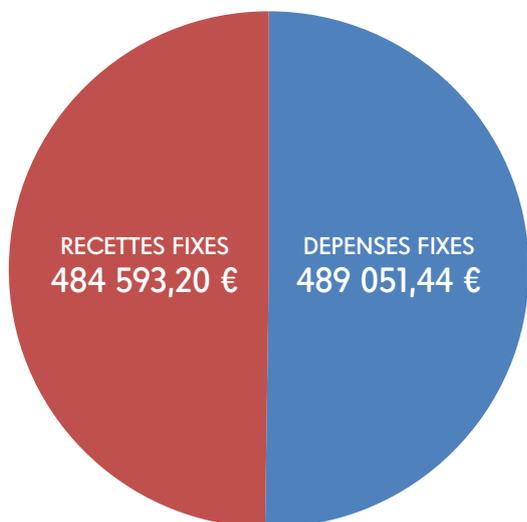
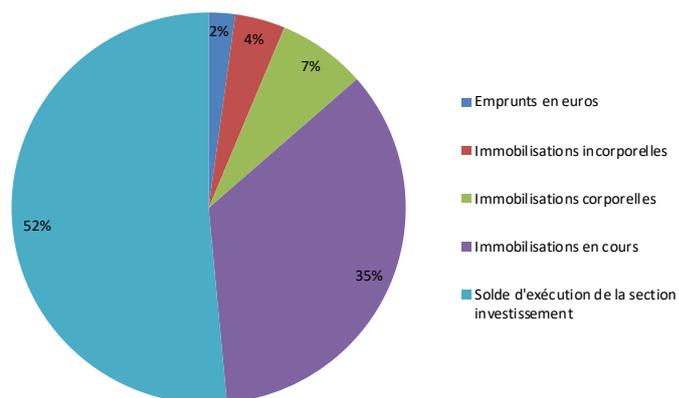
Les principales dépenses sont :

1. le solde d'exécution de la section d'investissement : déficit d'investissement 2020
2. les immobilisations en cours : fin des travaux d'aménagement de la nouvelle mairie dans l'annexe, réfection du mur, de l'entrée et du portail du Domaine
3. les immobilisations corporelles : fin d'intervention de remplacement sur l'éclairage public, informatisation de la future mairie et mobilier pour son aménagement, remplacement de robinets de vannes sur des bornes incendie, remplacement d'équipement sur du matériel technique
4. les immobilisations incorporelles : assistance à maîtrise d'ouvrage sur les travaux de réhabilitation de l'annexe et de réfection de la toiture de l'église
5. les frais financiers : capital des emprunts en cours

Recettes prévisionnelles d'investissement



Dépenses prévisionnelles d'investissement



Le travail fait en amont de cette préparation budgétaire a été de distinguer la part fixe de la part variable afin d'avoir une vision réaliste de la marge de manœuvre concernant les dépenses secondaires et de se projeter sur les investissements futurs.

Il est à noter que cette marge de manœuvre est très faible attendu que les recettes fixes couvrent à peine les dépenses fixes. Ce qui signifie que toute dépense variable doit obligatoirement être financée par une recette supplémentaire : subvention, emprunt ou vente.

> Pour réduire certaines dépenses, plusieurs pistes de réflexion sont à l'étude.

Une projection pluriannuelle des investissements de la commune sera proposée dans la prochaine lettre d'information

TRAVAUX

Des volontaires internationaux pour reconstruire le mur du domaine

Une portion du mur du parc du Domaine qui menaçait de s'effondrer a été démolie par une équipe de bénévoles au début du mois de mars. Située le long de la route de Barbeau, cette partie de l'enceinte va être reconstruite cet été. Pour l'aider dans ce chantier, la municipalité va accueillir 13 jeunes volontaires internationaux du 3 au 24 juillet, en partenariat avec l'association Vir'Volt.

Âgés de 18 à 25 ans et originaires de divers pays, les volontaires seront logés dans la Salle des fêtes. Ils participeront au chantier les matins, encadrés par l'équipe de Vir'Volt avec le concours des bénévoles. Les après-midis seront des temps libres, consacrés à des activités culturelles ou sportives, à des visites.

La municipalité réfléchit d'ores et déjà à l'organisation de moments d'échange et de partage avec les Fériciens et de découverte du territoire pour permettre aux volontaires de profiter au maximum de leur venue à Féricy. Une organisation est également à penser pour les déplacements de ces jeunes adultes qui ne seront pas véhiculés : achats, déplacements vers les gares ou lieux touristiques, etc.

- > Vous avez des suggestions d'animation.
- > Vous avez des vélos à prêter.
- > Vous êtes disponible pour faire des navettes ou accompagner les volontaires à la gare, en forêt, au marché, sur les bords de Seine, à Fontainebleau ou ailleurs.
- > Vous souhaitez aider à la reconstruction des 87 mètres de mur.

Rapprochez-vous de la mairie qui enregistrera vos propositions. Toutes les idées et les aides sont les bienvenues. Merci !



SINISTRE

*Votre maison est fissurée à cause de la sécheresse ?
Marche à suivre*

Vous êtes nombreux à vous manifester en mairie verbalement suite à un constat de dégâts sur votre habitation, le plus souvent l'apparition de fissures. En effet, Féricy est situé sur une zone à forte sensibilité aux risques de retraits et de gonflements d'argiles qui se rétractent lors de périodes de sécheresse et gonflent lorsqu'ils sont de nouveau hydratés par les pluies et l'humidité. Ces retraits et gonflements peuvent causer des mouvements de terrains qui entraînent parfois des fissures sur les habitations.

Pour une prise en compte du sinistre vous devez faire deux déclarations :

- une manuscrite en mairie qui précise les dates d'apparition et d'évolution du phénomène, accompagnée de photos ;
- une en recommandé avec accusé de réception à votre assureur.

Si les dossiers reçus en mairie sont suffisamment nombreux, la municipalité pourra enclencher la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture (plus le nombre de dossiers déposés est important et

précis, plus la reconnaissance d'état de catastrophe naturelle a de chance d'aboutir).

En cas d'avis favorable, vous disposerez d'un délai de 10 jours au maximum, après la publication de l'arrêté interministériel au journal officiel, pour faire parvenir à votre compagnie d'assurance un état estimatif des dégâts ou des pertes.



NATURE ET ENVIRONNEMENT

Participez aux projets verts

La commission Cadre de vie, environnement, agriculture s'est réunie le 16 janvier. Autour du maire, 5 personnes (adjoints et conseillers municipaux) ont abordé de nombreux sujets dont l'objectif est de garantir la qualité environnementale du village, de préserver le cadre de vie des Fériciens, de mettre en œuvre des actions et des services en faveur du développement durable. Plusieurs projets sont en cours de réflexion, notamment une solution d'entretien des espaces verts des particuliers ou encore la création d'un rucher. Nous vous informerons de l'avancée de chacun de ces projets.

La commission est aussi à l'écoute de toute proposition des Fériciens. Ainsi, Jean Emmanuel Flory qui fourmille d'idées, vous donne-t-il rendez-vous dans La Lettre de Féricy pour une rubrique dédiée à la nature.

L'herbier de Féricy

Un atelier de confection d'un herbier des végétaux de la commune va être proposé par un Féricien botaniste travaillant au Muséum National d'Histoire Naturelle. Il s'agit de participer à la récolte, de mettre en œuvre les techniques de conservation et de créer des fiches. Les ateliers mensuels se dérouleront les samedis. Une participation financière de 15 € sera demandée pour l'achat de fournitures. 5 places maximum. Rendez-vous le 24 avril à 14h pour la première séance.

Recensement des hirondelles

Le retour d'Afrique de ces oiseaux migrateurs est un indicateur que le printemps est bien là.

Si elles ont l'habitude de venir nicher chez vous, nous pouvons vous aider à bien les accueillir (trucs et astuces contre les fièvres par exemple). En fonction de la météo printanière, une ou plusieurs nichées peuvent avoir lieu, ces informations sont intéressantes pour estimer l'évolution des deux espèces communes (hirondelle de cheminée ou rustique et hirondelle de fenêtre) dans le village. Sur 100 hirondelles nées sur notre sol, 20 seulement reviendront l'année suivante, 1 ou 2 atteindront l'âge de 4 ans.

Les hirondelles figurent dans la liste des espèces protégées, il est interdit de leur porter atteinte ainsi qu'à leurs nids ou à leurs couvées sous peine d'amende.

Fête de la nature

Dimanche 23 mai de 11h à 18h, dans le cadre de la 15^e édition de la Fête de la Nature, des ateliers nature (enfants et adultes) vous seront proposés autour du thème « À travers mille et un regards ».

Jean Emmanuel "Jeff" Flory

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire à l'atelier herbier, envoyez un mail à sherpa@club-internet.fr.



CULTURE

Tous à la bibliothèque !

Quatre mois après son ouverture, la bibliothèque municipale installée dans la salle de la Source compte plus d'une centaine d'adhérents de tous âges. Les lecteurs sont accueillis les samedis par deux bénévoles qui gèrent les inscriptions, les prêts, les réservations et conseillent sur des choix de lecture en fonction des appétences de chacun. Romans, livres d'art, bandes dessinées, ouvrages documentaires, magazines, DVD, CD, le fonds est riche de 1 200 titres pour adultes et enfants.

Un ordinateur sur place permet aux lecteurs de faire des recherches dans le catalogue de la médiathèque départementale de Seine-et-Marne et de réserver des titres qui seront alors à retirer à la bibliothèque. Plus besoin de faire des kilomètres pour aller chercher vos livres ! Les adhérents ont également la possibilité de réserver de chez eux en se connectant sur <http://mabib.fr/bibfericy/>.

Un accueil spécifique pour les scolaires

Depuis le mois de mars, les jeudis matins sont dédiés aux scolaires pour 1h d'évasion. Aujourd'hui, ce sont les CE1 et CE2, encadrés par Claire Corbin-Turlin, leur institutrice, Marie-Annick Mandet et Christine Martin-Culet, bénévoles de la bibliothèque. Un petit groupe se dissémine autour de l'arbre à lire, installation d'Hélène Deborde, et se laisse transporter par la narration de contes autour des arbres. A l'autre extrémité de la salle, c'est avec une certaine excitation qu'un deuxième groupe d'enfants pioche dans les bacs et les rayonnages les livres qu'ils iront feuilleter. « Où est-ce que je peux trouver *Chien bleu* » demande l'une d'elle à Claire Corbin-Turlin. « C'est bien que nous puissions amener les élèves à la bibliothèque, se réjouit-elle, ça leur permet de se familiariser avec le lieu. Ils pourront ensuite y revenir avec leurs parents ».

Vous aussi êtes les bienvenus à la bibliothèque

L'équipe des 12 bénévoles vous y attend. En ces temps difficiles pour la culture, c'est une vraie chance de bénéficier de ce lieu à Féricy !

Informations pratiques

La bibliothèque est ouverte les samedis de 15h à 17h. L'inscription et le prêt sont gratuits (4 documents maximum pour une durée de 3 semaines).
Tél. : 01 64 24 40 58 (aux heures d'ouverture)
Mail : biblio.fericy@laposte.net

Un concert pour l'église

Dimanche 9 mai à 16h, la formation Guitares Transatlantiques se produira à l'église Sainte-Osmanne. Ce duo de guitares viendra nous enchanter avec leur interprétation personnelle des *Canciones Flamencas* de Rafael Andia, de la *Tango suite* d'Astor Piazzolla ou encore des arrangements délicats des chansons des Beatles. Venez nombreux pour encourager les artistes en passant un agréable moment à leur écoute. Ce concert, porté par l'association Musique et Compagnie, est gratuit. Les participations financières libres contribueront à la réfection de notre église.



CONCERT

Barcelone - Paris - Liverpool - Buenos Aires

Guitares transatlantiques

Agnès Brancherie - Guitare
Anthony Régis - Guitare

DIMANCHE 9 MAI 2021

16h00 | ÉGLISE Ste OSMANNE
77133 FÉRICY



ENTRÉE LIBRE

RETOUR EN IMAGES

Les travaux de l'annexe vont bon train

L'annexe du château du Domaine, qui accueillera à l'automne les locaux de la mairie, poursuit sa mue. La rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite est en cours d'installation et la chaudière à gaz a été mise en marche. Les prochaines étapes seront les peintures et carrelages intérieurs ainsi que l'aménagement des chemins d'accès et des luminaires pour la partie extérieure.



TOURISME

Une aide financière pour les gîtes et chambres d'hôtes

Vous construisez ou rénovez un gîte ou des chambres d'hôtes ? Vous pouvez bénéficier d'une aide financière du Département dans le cadre de l'appel à projet Fonds de développement touristique pour l'amélioration de l'attractivité touristique de la Seine-et-Marne. Sont concernés les projets liés à l'hébergement touristique, le slow tourisme, la valorisation des produits du terroir et le développement numérique. Date limite de remise des dossiers le 1^{er} juin.

Plus d'informations sur www.seine-et-marne.fr ou auprès de Mélanie Gaillard, Responsable Développement Economique et Touristique à la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, melanie.gaillard@ccbrc.fr.

EN BREF

► COVID

Depuis le 20 mars, la Seine-et-Marne fait partie des départements soumis à des mesures renforcées. Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire dans tous les espaces publics y compris dans les rues du village. La mairie est à vos côtés pour répondre à vos questions et trouver des solutions (transport pour aller se faire vacciner, portage de courses à domicile...). N'hésitez pas à la solliciter. Toutes les informations sont sur www.gouvernement.fr/info-coronavirus. Posez vos questions en appelant le 0 800 130 000 (appel gratuit 7j/7 et 24h/24).

► Déchets verts et encombrants

La benne à déchets verts sera installée le 15 avril sur le terrain communal à côté du cimetière. Les déchets verts acceptés sont les déchets issus de la tonte des pelouses, les feuilles, les déchets issus de la taille des haies et d'arbustes, les produits d'élagage d'arbres, les déchets floraux. Les troncs ne sont pas acceptés et les branches ne doivent pas dépasser 2 cm de diamètre.

Le prochain passage des encombrants sera le 8 juin.

► Rentrée scolaire 2021

Si votre enfant fait sa première entrée en maternelle à la rentrée scolaire 2021 ou si vous venez d'emménager sur la commune, nous vous invitons à vous présenter au secrétariat de mairie dès le mois d'avril muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Une affectation scolaire vous sera alors remise et vous serez invité à prendre rendez-vous auprès du chef d'établissement pour son inscription.

► Pour une vitesse réduite dans le village

Avec le concours de la Direction départementale des Territoires de Seine-et-Marne, une réflexion est à l'étude pour limiter la vitesse aux entrées du village par la route de Barbeau, la route de Machault et la route de Fontainebleau. La route de Boissy et la rue de la Gennerie sont quant à elles sous la responsabilité de la commune. En fonction de la spécificité de ces axes (largeur de la route, accès pour les engins agricoles notamment), des aménagements seront étudiés tant sur le plan technique que budgétaire.

► Un nouveau marché pour le Châtelet-en-Brie

C'est sous le préau de l'école des Grands Jardins que s'est installé le nouveau marché du Châtelet-en-Brie. Tous les samedis matins, plusieurs commerçants vous attendent : marchands de fruits et légumes, boucher, fromager mais aussi des food-truck pour repartir avec des hamburgers ou des accras de morue, vous avez le choix !



EN BREF

► C'est parti pour la fibre

Vous pouvez désormais bénéficier du raccordement à la fibre. Pour connaître les opérateurs présents, rendez-vous sur le site covage.com, puis testez votre éligibilité (qui sera positive). Après avoir renseigné vos coordonnées, il vous sera possible d'envoyer une même et seule demande d'information à plusieurs opérateurs.

► L'église Sainte-Osmanne dans la presse

Le projet de rénovation de l'église Sainte-Osmanne a bénéficié d'un coup de projecteur dans La République de Seine-et-Marne. L'article publié le 8 mars revient sur l'urgence à engager les travaux et sur l'appel au don lancé en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. A ce jour, 8 600 € ont été réunis sur un objectif de 150 000 €. La collecte se poursuit, faites un don en ligne sur www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-sainte-osmanne-fericy.

► Quand le printemps de poètes inspire les élèves

"Au fil de l'eau, désir de mots" était la thématique du Printemps des Poètes qui s'est déroulé du 13 au 29 mars. Les élèves de chaque classe de Féricy ont laissé libre court à leur imagination et couché leurs mots sur des guirlandes en forme de gouttes d'eau données par le service culturel de la Communauté de communes. Ces poèmes seront exposés à la salle de la Source durant le printemps.

► Elections départementales et régionales : pensez à vous inscrire sur les listes électorales

Les 13 et 20 juin prochains auront lieu les élections départementales et régionales. Pour pouvoir voter, vous devez vous inscrire sur les listes électorales avant le 7 mai 2021. Inscription en mairie ou en ligne via le site service-public.fr.

CARNET

Adieu à Mado

Madeleine Roland, Mado pour ses amis, et son mari Georges firent construire leur pavillon route de Boissy à Féricy il y a au moins 50 ans. Une fois à la retraite, ils passaient la moitié de l'année à Féricy et l'autre moitié dans leur appartement parisien.

Georges est décédé en 1994 et depuis, sans famille, Mado souffrait beaucoup de vivre seule. Elle parlait souvent des jours heureux qu'elle passa avec Georges et de leur participation aux activités du club des seniors à Féricy. Mais on ne peut pas dissocier Mado de l'enfer qu'elle a vécu pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle était âgée de 17 ans quand elle fut arrêtée à Paris en 1943 et déportée, avec son père et une de ses sœurs, à Auschwitz-Birkenau, l'infâme camp de concentration et d'extermination nazi en Pologne. Elle passa deux ans de sa jeunesse dans cet enfer et rentra à Paris en 1945. Mais son père et sa sœur ne rentrèrent pas, morts tous les deux dans les chambres à gaz.

Veuve et sans enfants, Mado a mal vécu la solitude de ses dernières années, hantée par de mauvais souvenirs du camp. Parfois trop directe pour plaire à tout le monde, elle fut aimée et admirée par ses amis pour son courage, son indépendance, son esprit libre, et surtout pour son honnêteté.

Décédée le 20 janvier, elle fut un des derniers survivants des 60 000 Juifs français déportés sous l'occupation allemande. Accompagnée de voisins de la route de Boissy et d'autres amis et voisins de Paris, elle fut inhumée le 5 février à côté de son mari au cimetière du Montparnasse. Elle avait 95 ans.

Paddy Carpenter



IMPRESSION : MAIRIE DE FÉRICY

DIRECTEUR DE PUBLICATION : JEAN-LUC GERMAIN

RÉDACTION : PADDY CARPENTER,
JEAN EMMANUEL "JEFF" FLORY, FRÉDÉRIQUE HALL

CRÉATION GRAPHIQUE : PAUL ALLEYRAT

PHOTOS : H. DESPOTS, J. FLORY, F. HALL

DISTRIBUTION : L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES

CONTACT : COMMUNICATION@FERICY.FR



MAIRIE DE FÉRICY

1 RUE DE LORETTE

01 64 23 85 26

WWW.FERICY.FR

MAIRIE.FERICY@WANADOO.FR